

nouveau atteints l'année prochaine quand nous présenterons un autre budget. Les objectifs que j'ai fixés à la recherche et au développement seront atteints et les chercheurs scientifiques seront de nouveau inspirés. Nous avons maintenant une stabilité des dépenses. Un chercheur universitaire peut signer un contrat de cinq ans en ayant l'assurance qu'il aura les crédits nécessaires pour travailler pendant cinq ans. Une fois de plus, nous montrerons que les sceptiques ont tort. Grâce à nos efforts de recherche et de développement, le Canada va retrouver sa force.

● (1710)

M. Redway: Monsieur le Président, j'ai été très impressionné par les engagements du budget et du ministre en matière de recherche et de développement et par ce milliard de dollars consacré à la recherche et au développement universitaires pour les cinq prochaines années. Le ministre sait toutefois comme nous tous que, quels que soient les montants consacrés à la recherche et au développement, et même si nous y consacrons la totalité de notre produit national brut, nous ne pourrions produire qu'une toute petite partie de l'ensemble des réalisations techniques du monde entier. J'ai l'impression qu'il est donc important parallèlement à cela d'élaborer une politique garantissant l'utilisation par nos industries de cette technologie, qu'elle soit élaborée ici au Canada ou ailleurs dans le monde.

Je me demande si le ministre aimerait parler des projets et des programmes que le gouvernement projette peut-être de lancer pour assurer ce transfert technologique et pour garantir que nos industries utilisent pour le bénéfice des Canadiens les techniques et les nouvelles méthodes qui sont mises au point non seulement ici mais aussi dans le monde entier, afin que nous puissions accroître notre productivité et, partant, améliorer le niveau de vie de tous les Canadiens.

M. Oberle: Monsieur le Président, comme le sait mon collègue, un certain nombre d'obstacles très sérieux empêchent l'industrie de faire ce que nous savons tous qu'elle devrait faire. Il y a un certain nombre de mesures que nous pouvons prendre à cet égard. Par exemple, un de ces obstacles est la Loi sur les brevets. Le capital intellectuel ne s'enrichira plus si la Loi sur les brevets ne prévoit pas au moins une certaine protection. Nous avons hérité d'une loi désuète et nous allons la modifier très bientôt.

L'industrie canadienne consacre à la recherche et au développement à peu près le tiers de ce que dépensent les autres pays industrialisés dans ce domaine. Encore là, le gouvernement est en défaut. J'ai déjà mentionné un obstacle. Nous n'avons jamais fourni à l'industrie les stimulants dont elle avait besoin. Nous comptons désormais au Canada plusieurs secteurs industriels bien établis et ils doivent apprendre à s'adonner davantage à la recherche et au développement. En conséquence, nous avons mis au point notre structure de stimulants et les accords fédéraux-provinciaux sont très fortement orientés vers le développement scientifique et technologique. Le programme de financement de la recherche universitaire que j'ai annoncé comporte une formule de partage du financement. Un montant additionnel de 700 millions de dollars va être consacré à la recherche et au développement au cours des cinq prochaines années. La moitié de cet argent devra provenir du secteur privé. Autrement dit, le chercheur qui travaille pour une université va faire valoir ses talents et ses aptitudes auprès

d'une entreprise privée et, pour chaque dollar qu'il en obtiendra, le gouvernement fournira aussi un dollar.

Tout n'est pas si noir. Je vois mon homologue de l'opposition. Il prétend que les entreprises ne collaboreront pas. Elles ne l'auraient certainement pas fait pour l'ancien gouvernement. Je sais, pour être issu de ce milieu, combien les acrobaties budgétaires qui ont duré pendant vingt ans empêchaient les entreprises de planifier convenablement.

Notre secteur industriel consacre actuellement quelque 2.5 milliards de dollars à la recherche et au développement. Les 350 millions de dollars que je lui demande de déboursier au cours des cinq prochaines années représentent environ 5 p. 100 de ses dépenses actuelles. Les entrepreneurs sauront se montrer généreux, au-delà même de nos attentes.

Au cours de la première année, je les invite à consacrer à la recherche universitaire 1.4 p. 100 des 2.5 milliards qu'ils y ont déjà dépensés. Ils vont donner tort aux sceptiques. Je m'attends que les entreprises réagiront avec beaucoup d'enthousiasme de manière à ce que nous puissions, grâce à ces mesures, changer de cap et filer dans la bonne direction.

M. Berger: Monsieur le Président, je suis déconcerté de voir le ministre et les députés conservateurs répandre le mythe qu'ils sont en train de faire quelque chose de merveilleux et prétendre qu'ils vont dépenser un milliard de dollars alors qu'ils en ont tout juste engagé 300 millions en faveur des conseils de recherche.

J'ai en main un communiqué de l'Association canadienne des professeurs d'université et de l'Association des universités et collèges du Canada qui s'indignent de ce que le gouvernement se vante d'avoir augmenté de 300 millions de dollars au cours des cinq prochaines années les crédits destinés aux trois conseils de recherches fédéraux. Elles déclarent qu'en termes réels le financement aura en fait diminué. Même Gordon McNabb, homme respecté qui est président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, dit que lorsque l'on dissèque le pouvoir de dépenser du budget, on constate qu'il est modeste.

Je suppose que la première chose à faire est de demander au ministre pourquoi il n'est pas honnête à ce sujet. Pourquoi ne reconnaît-il pas qu'il ne tient pas son engagement ou ne dit-il pas qu'en raison de la situation financière du Canada le gouvernement a décidé qu'il ne pouvait pas se permettre de tenir cet engagement pour le moment? Pourquoi essaie-t-il de prétendre qu'il y a là une augmentation notable, alors que ce n'est pas le cas?

La proposition de donner une somme équivalente à celle fournie par le secteur privé pose également des problèmes certains. On risque de détourner les fonds que l'industrie dépense actuellement dans les universités ou les autres organismes de recherche. Par exemple, dans le domaine de la recherche médicale, il se peut qu'une société donne de l'argent à l'Institut du cancer de l'Ontario, mais décide de le verser à la place au Conseil des recherches médicales, parce que le gouvernement donnera alors la même somme. Il y a donc le risque de perturber la répartition des dépenses. A cet égard, je dois dire que même Douglas Wright, président de l'université de Waterloo, a eu des réserves au sujet de cette formule de versement de fonds équivalents. Il estime que cet argent ne devrait pas être acheminé par le Conseil. Il ne voit pas l'utilité de faire intervenir le gouvernement et la bureaucratie dans les